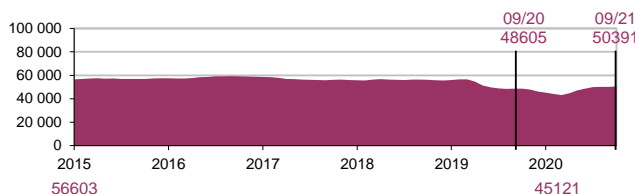


Avertissement : la crise sanitaire liée à la Covid-19 ayant conduit le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité routière reflète depuis mars 2020 l'impact des mesures et la manière dont les Français ont adapté leurs mobilités selon les périodes. Un couvre-feu a été mis en place en France métropolitaine sur la première moitié de l'année 2021 et le télétravail fortement recommandé. En septembre 2021, il n'y a plus de restrictions concernant les déplacements en France métropolitaine.

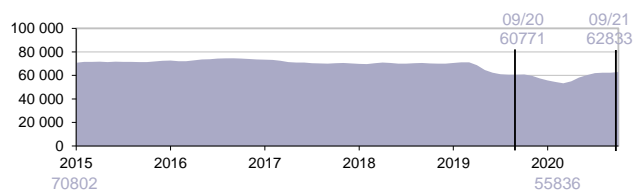
Les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 voire les années antérieures. Des éclairages spécifiques sont apportés lors des baromètres trimestriels depuis le baromètre de juin 2020.

Évolution du cumul 12 mois

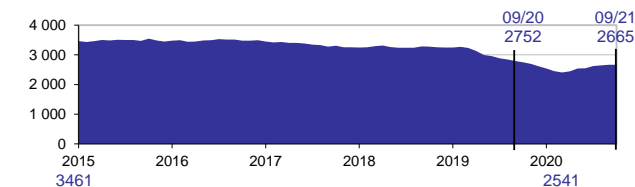
Accidents corporels
enregistrés par les forces de
l'ordre, sur voie ouverte à la
circulation publique



Blessés
dans les accidents enregistrés par
les forces de l'ordre



Personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident



Bilan du mois

5 602 accidents
corporels en septembre

+ 376 par rapport à 2020
+ 475 par rapport à 2019

6 965 blessés
en septembre

+ 579 par rapport à 2020
+ 645 par rapport à 2019

263 tués
en septembre

- 3 par rapport à 2020
- 47 par rapport à 2019

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

263 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine en **septembre 2021** contre 266 en septembre 2020, soit 3 personnes tuées de moins. Ce résultat est en forte baisse par rapport à septembre 2019 (47 tués de moins soit -15 %) et par rapport à la moyenne des mois de septembre 2015-2019 (-13 %).

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre s'établit à 5 602 en septembre 2021, supérieur au résultat de l'an dernier (5 226 accidents, soit 376 accidents corporels de plus qu'en septembre 2020) ainsi qu'au résultat du mois de septembre 2019 (5 127 accidents, soit 475 accidents corporels de plus et une augmentation de +9 %).

6 965 personnes ont été blessées en septembre 2021, un résultat supérieur de +9% par rapport à septembre 2020 et de +10% par rapport à septembre 2019 : il avait été enregistré 6 386 blessés en septembre 2020 et 6 320 blessés en septembre 2019.

Les déplacements lors du mois de septembre 2021 ont été un peu plus importants qu'en septembre 2020 (de l'ordre de +5 % en moyenne par rapport à septembre 2020 selon le dataviz trafic du Cerema, tant en semaine que le week-end). Ainsi les résultats concernant les accidents et les blessés reflètent la reprise de la mobilité des Français, avec une accidentalité du même ordre que celle des mois de septembre avant pandémie, alors que la mortalité routière reste significativement inférieure.

	Septembre								Depuis le début de l'année								Sur une année glissante							
	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019				
				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%			
Accidents	5 602	5 226	5 127	+ 376	+7	+ 475	+9	39 286	34 016	41 427	+5 270	+15	-2 141	-5	50 391	48 605	56 097	+1 786	+4	-5 706	-10			
Tués	263	266	310	- 3	-1	- 47	-15	2 078	1 954	2 446	+ 124	+6	- 368	-15	2 665	2 752	3 274	- 87	-3	- 609	-19			
Blessés	6 965	6 386	6 320	+ 579	+9	+ 645	+10	49 395	42 398	52 117	+6 997	+17	-2 722	-5	62 833	60 771	70 236	+2 062	+3	-7 403	-11			

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.

Évolution de la mortalité routière cumulée sur 12 mois selon les usagers

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés.

Les **automobilistes** représentent habituellement la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 275 tués contre 1 622 pour toute l'année 2019, soit une baisse de -21 % sur un peu plus d'un an.

La mortalité **piétonne** elle aussi baisse fortement sur cette période : on estime que 367 piétons seraient décédés ces 12 derniers mois contre 483 sur toute l'année 2019, soit une baisse de -24 %.

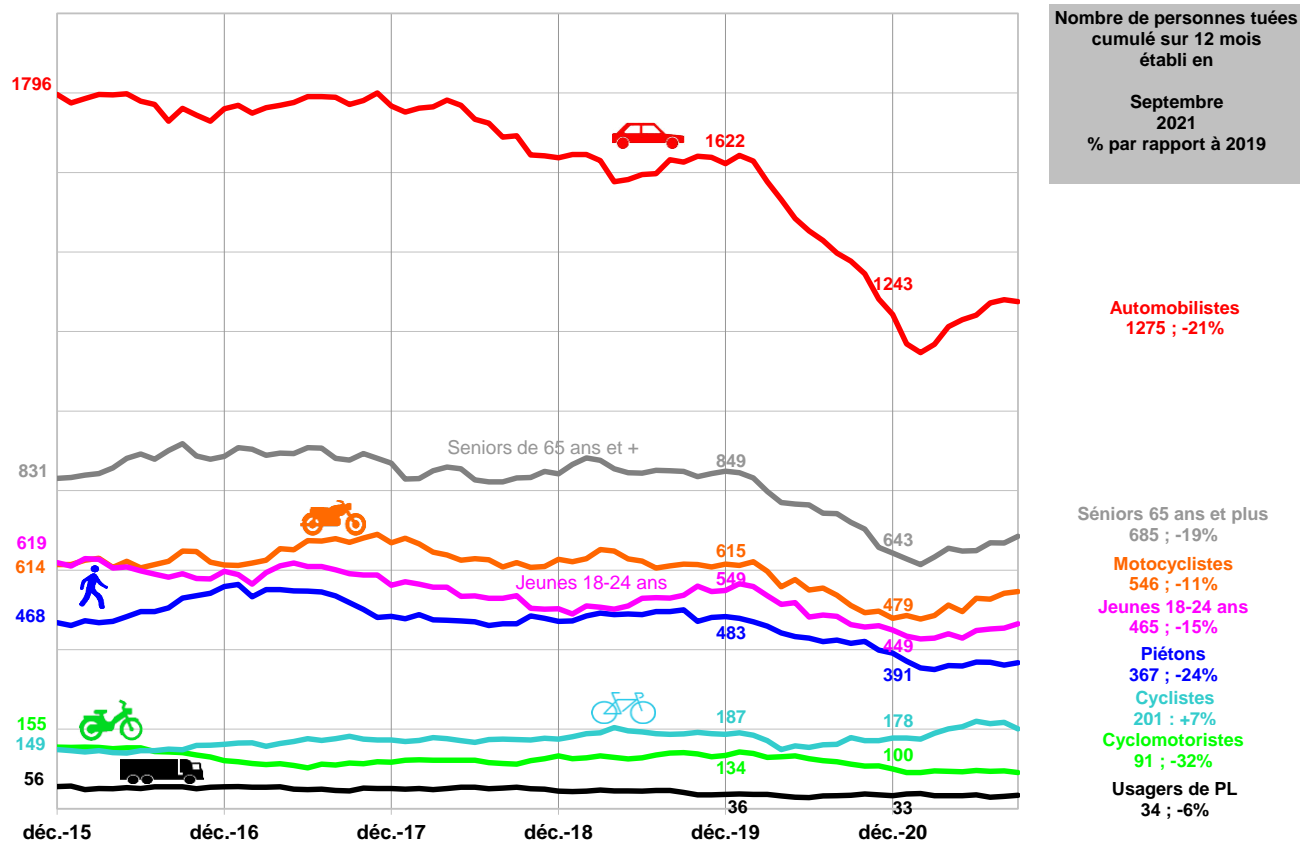
Ces très fortes baisses sont à mettre en relation avec la forte baisse de la mortalité des **seniors âgés de 65 ans ou plus**, en particulier ceux de 75 ans ou plus, dont les déplacements ont été réduits pendant les confinements, mais aussi les classes d'âge plus jeunes, fortement concernées par les restrictions de déplacement liées aux couvre-feu. Durant ces 9 premiers mois 2021, la baisse encore marquée des mortalités piétonnes et automobilistes par rapport à la période d'avant pandémie s'exprime en agglomération et en dehors.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** sur ces 12 derniers mois est encore inférieure à celle de l'année 2019 mais la baisse est moins forte que celle observée en 2020 : -11 % avec 546 tués ces 12 derniers mois contre 615 tués en 2019. La baisse de la mortalité des **cyclomotoristes** se maintient depuis le début de l'année 2021, -32 % par rapport à 2019 avec 91 tués en cyclomoteur ces 12 derniers mois contre 134 en 2019 ; une baisse qui touche toutes les classes d'âge.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, au risque élevé d'accident grave de la route, baisse de -15 % ces 12 derniers mois par rapport à 2019 (465 tués contre 549 en 2019), une tendance qui se poursuit pour la première moitié de l'année 2021 avec les mesures de couvre-feu et la fermeture de certains lieux festifs.

Comparée aux autres évolutions, la mortalité **cycliste** sur les 12 derniers mois est plus forte que sur l'année 2019 mais cette augmentation tend à se réduire pour ce mois de septembre : 201 cyclistes sont décédés ces 12 derniers mois, soit +7 % par rapport à 2019. En effet, si les déplacements ont été limités par les mesures liées à la crise sanitaire, les Français ont montré un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets plutôt que les transports en commun en ville, mais aussi ont développé les loisirs à vélo en milieu rural.

Enfin la mortalité des usagers **poinds lourds** est stable, le maintien de leur activité restant essentielle pour la vie quotidienne des Français et des entreprises. Elle reste toutefois à un niveau réduit de près de la moitié en 10 ans.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

Mortalité routière 2021 selon le mode de déplacement, l'âge, et le réseau routier

Depuis la levée du couvre-feu à partir du 20 juin 2021, aucune mesure restreignant la mobilité des Français n'est en place en France métropolitaine, à l'instar du mois de septembre 2020. La mortalité en septembre 2021 est semblable à celle enregistrée au mois de septembre 2020, mais reste nettement inférieure à celle enregistrée sur les mois de septembre d'avant pandémie.

La mortalité **piétonne** en septembre 2021 est semblable à la période d'avant crise (septembre 2019) mais plus élevée qu'en septembre 2020. Ainsi, 38 piétons ont été tués en septembre 2021, soit 2 de moins qu'en septembre 2019 et 6 de plus qu'en septembre 2020.

La mortalité **cycliste** pour septembre 2021, avec 21 cyclistes tués, est très nettement inférieure à celle de septembre 2020 (16 tués de moins) et comparable à celle de septembre 2019.

La mortalité **motocycliste**, avec 60 tués, est inférieure de -15% par rapport à la moyenne de ces 5 dernières années. Le mois de septembre 2021 a pourtant été particulièrement chaud mais les épisodes orageux avec de fortes pluies ont certainement limité en partie l'usage de la moto.

La mortalité des **automobilistes** est légèrement inférieure à celle de septembre 2020 et en fort retrait par rapport à la situation avant pandémie : 114 automobilistes ont été tués en septembre 2021 contre 119 en septembre 2020 (soit 5 tués de moins) et 139 en septembre 2019 (soit 25 tués de moins). La mortalité automobiliste en 2021 est restée chaque mois très en-dessous de la mortalité automobiliste enregistrée en 2019 (environ 30 tués de moins en moyenne par mois), à l'exception du mois de juillet dernier.

20 enfants ou adolescents ont été tués sur les routes en septembre 2021, sensiblement plus qu'en septembre 2020 ou septembre 2019. Depuis le début de l'année, la mortalité des enfants ou adolescents est beaucoup plus élevée qu'en 2020 ou 2019 (respectivement +38% et +33% de plus), mais du même ordre que les années précédentes.

50 jeunes de 18-24 ans se sont tués sur les routes en septembre 2021, une mortalité à mi-chemin entre septembre 2020 et septembre 2019.

78 séniors âgés de 65 ans ou plus sont décédés sur les routes en septembre 2021, une mortalité inférieure à celle de 2020 mais de niveau comparable aux mois de septembre avant la pandémie.

En agglomération, la mortalité est nettement inférieure à celle de septembre 2020 et septembre 2019, avec respectivement 14 et 29 tués de moins. **Hors agglomération**, la mortalité est légèrement supérieure au mois de septembre 2020 mais reste très inférieure à septembre 2019, avec respectivement 7 tués de plus et 22 tués de moins.

	Septembre					Depuis le début de l'année							Sur une année glissante						
	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019	
				Ecart	Ecart				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%
Piétons	38	32	40	+6	-2	247	271	338	-24	-9	-91	-27	367	416	500	-49	-12	-133	-27
EDPm	2	0	2	+2	+0	13	4	7	+9	+225	+6	+86	16	7	nc	+9	+129	+9	+129
Cyclistes	21	37	20	-16	+1	166	143	151	+23	+16	+15	+10	201	179	188	+22	+12	+13	+7
Cyclomotoristes	4	8	14	-4	-10	65	74	96	-9	-12	-31	-32	91	112	141	-21	-19	-50	-35
Motocyclistes	60	56	82	+4	-22	474	407	511	+67	+16	-37	-7	546	511	615	+35	+7	-69	-11
Automobilistes	114	119	139	-5	-25	973	941	1 186	+32	+3	-213	-18	1 275	1 377	1 626	-102	-7	-351	-22
Usagers de PL	5	2	1	+3	+4	29	28	30	+1	+4	-1	-3	34	34	41	+0	+0	-7	-17

Moins de 18 ans	20	13	14	+7	+6	154	112	116	+42	+38	+38	+33	193	149	157	+44	+30	+36	+23
18-24 ans	50	39	60	+11	-10	361	345	431	+16	+5	-70	-16	465	463	537	+2	+0	-72	-13
65 ans ou plus	78	61	83	+17	-5	515	473	602	+42	+9	-87	-14	685	720	848	-35	-5	-163	-19

Sur le réseau routier

En agglomération	72	86	101	-14	-29	1 242	1 155	1 457	+87	+8	-215	-15	1 584	1 642	1 963	-58	-4	-379	-19
Hors agglomération	165	158	187	+7	-22	644	643	776	+1	+0	-132	-17	844	904	1 037	-60	-7	-193	-19
Sur autoroute	26	22	22	+4	+4	192	156	213	+36	+23	-21	-10	237	206	274	+31	+15	-37	-14

nc : chiffres non connus ; ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les cyclomoteurs sont des deux-roues motorisés de moins de 50 cm³ et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm³.

Les motocyclettes sont des deux-roues motorisés de plus de 50 cm³, y compris les scooters de plus de 50 cm³.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Les Poids lourds (PL) sont des véhicules destinés au transport des charges lourdes ou volumineuses, de PTAC supérieur à 3,5 t.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

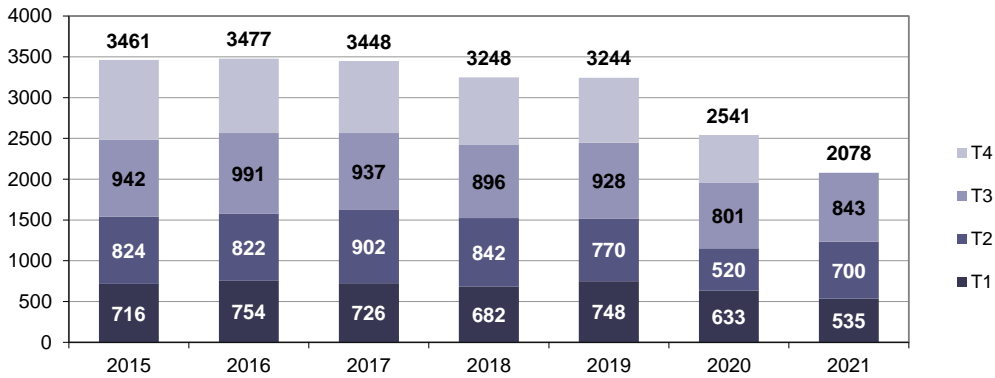
Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Évolution de la mortalité routière par trimestre pour chaque année

	T1					T2					T3				
	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019	2021	2020	2019	2021-2020	2021-2019
Accidents	10 524	11 056	12 514	-5%	-16%	13 804	8 417	14 246	64%	-3%	14 958	14 543	14 667	3%	2%
Tués	535	633	748	-15%	-28%	700	520	770	35%	-9%	843	801	928	5%	-9%
Blessés	12 916	13 676	15 441	-6%	-16%	17 167	10 217	17 952	68%	-4%	19 312	18 505	18 724	4%	3%

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

La mortalité routière du 3ème trimestre 2021 s'élève à **843 tués**, supérieure de +5 % à celle du 3ème trimestre 2020 (801 tués) et inférieure de **-9 % par rapport au 3ème trimestre 2019** (928 tués), **référence avant pandémie**. La baisse concerne principalement les automobilistes, les piétons, les motocyclistes et les cyclomotoristes : 387 automobilistes, 95 piétons, 201 motocyclistes et 27 cyclomotoristes ont été tués au 3ème trimestre 2021 soit des baisses respectives de -10 %, -14 %, -10 % et -41 % par rapport au 3ème trimestre 2019. Une hausse de +10 % de la mortalité cycliste est à noter au 3ème trimestre 2021 avec 68 tués contre 62 au 3ème trimestre 2019.

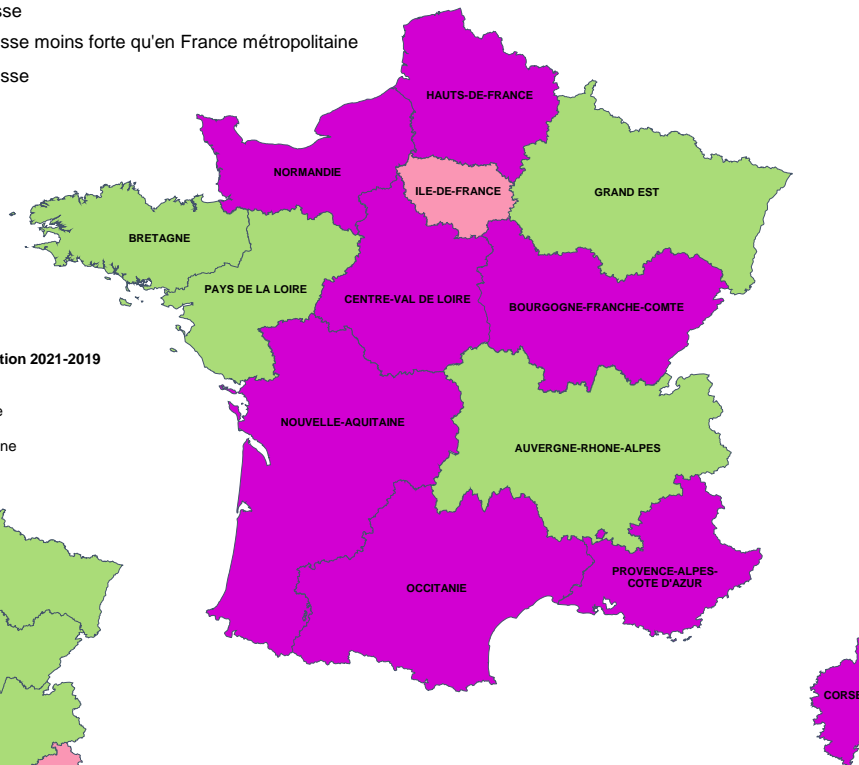


Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

Bilans régionaux

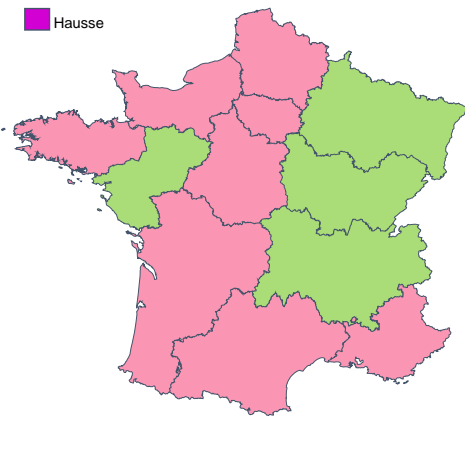
Cumul provisoire 9 premiers mois - Variation 2021-2020

- Baisse
- Hausse moins forte qu'en France métropolitaine
- Hausse



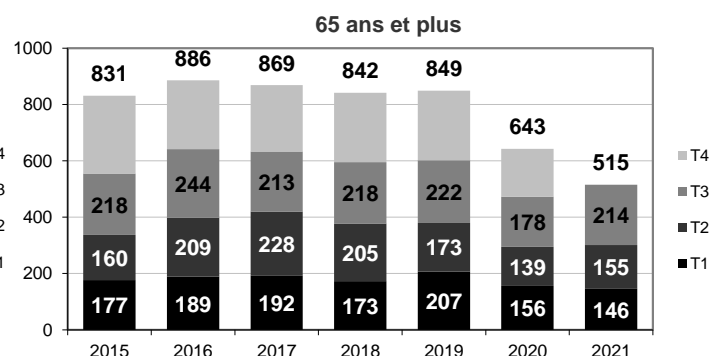
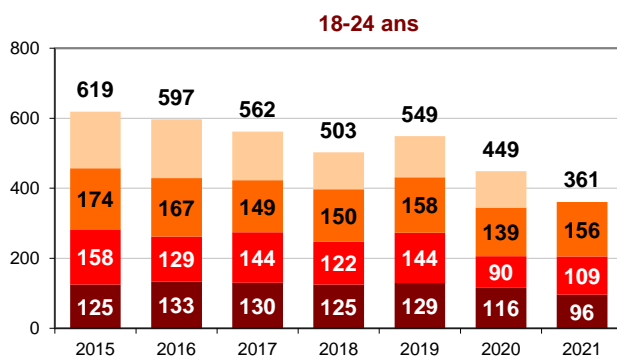
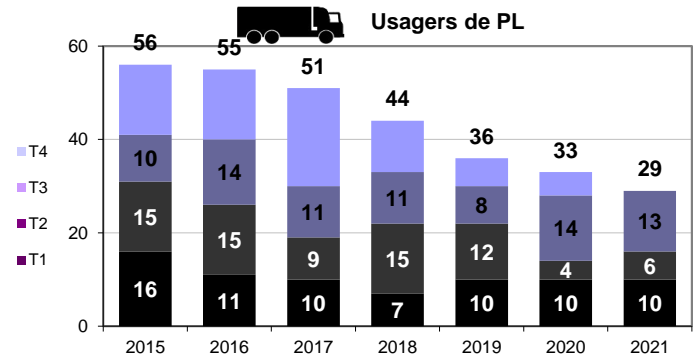
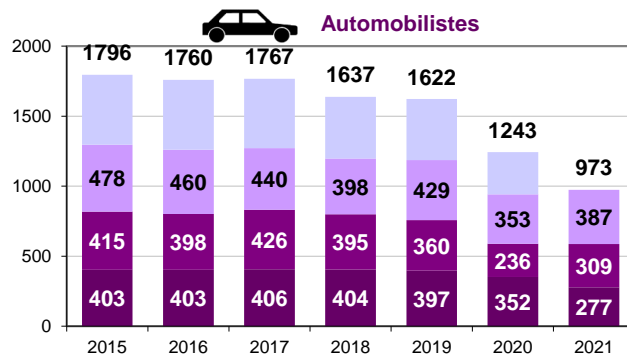
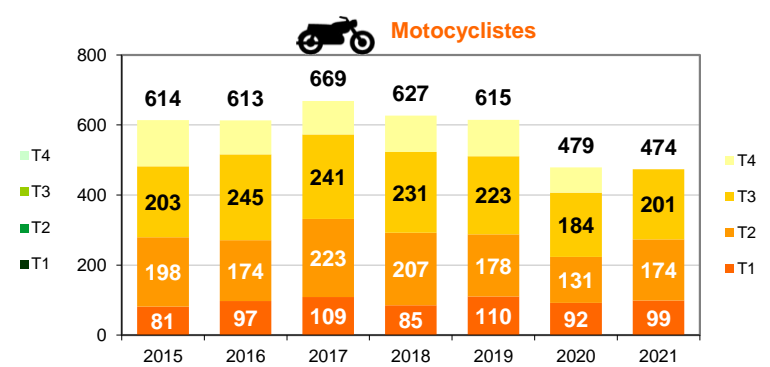
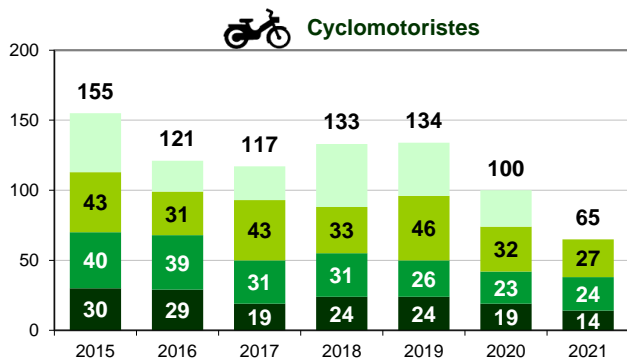
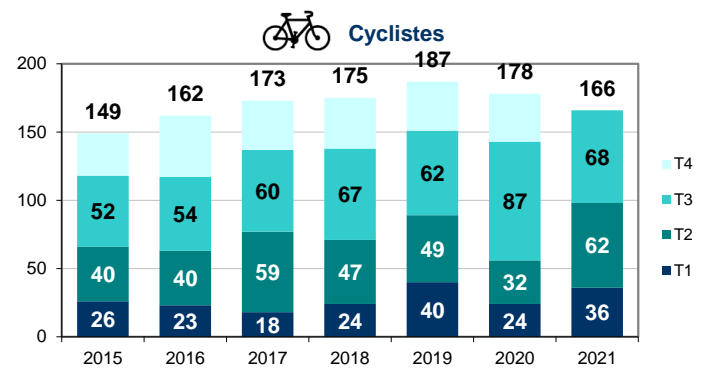
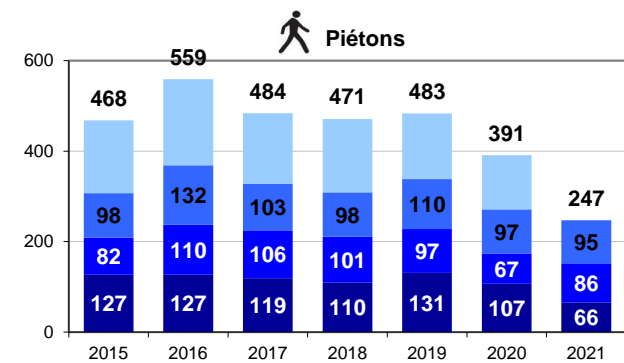
Cumul provisoire 9 premiers mois - Variation 2021-2019

- Baisse plus forte qu'en France métropolitaine
- Baisse moins forte qu'en France métropolitaine
- Hausse



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

Évolution de la mortalité routière des types d'utilisateurs par trimestre pour chaque année



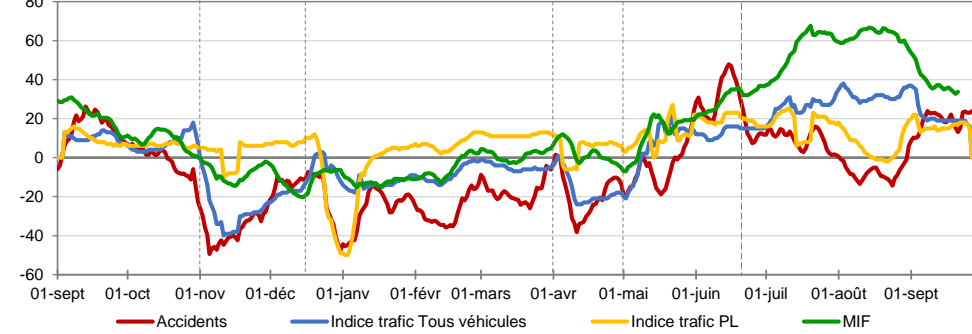
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

Suivi de l'impact de la crise sanitaire - Troisième trimestre de l'année 2021 (1er juil. - 30 sept.)

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid-19, en France métropolitaine, depuis le 20 juin il n'y a plus de couvre-feu en France métropolitaine.

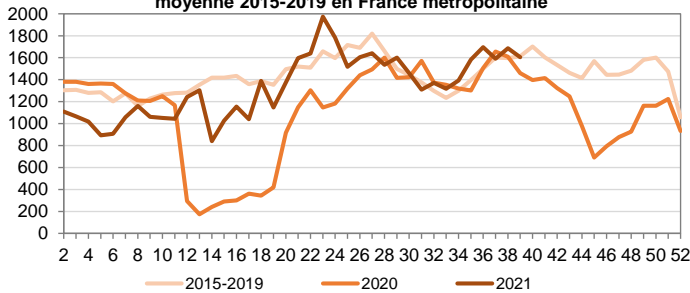
A partir de fin juin 2021, le trafic repart à la hausse (+40% par rapport à la référence d'avant crise), ainsi que le nombre de messages d'infraction (MIF) à la vitesse, dont la hausse est 1,5 fois plus élevée, suggérant des excès de vitesses plus fréquents. A partir de la fin du mois d'août, le trafic et le nombre de MIF baissent et se stabilisent en septembre. En parallèle de ces évolutions, l'accidentalité baisse avec un creux en août (-14% par rapport à la référence d'avant crise).

Tendance du trafic routier, des infractions et des accidents corporels au regard de périodes hors crise - Evolution de la moyenne glissante 7 jours du 1^{er} septembre 2020 au 30 septembre 2021 par rapport à la moyenne journalière entre le 13 janvier et le 2 février 2020

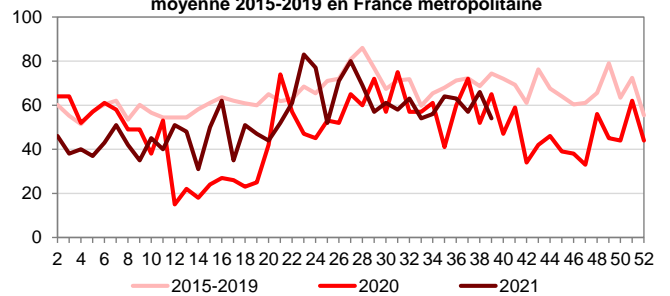


Sources : ONISR - Nombre d'accidents, séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), données brutes 2021 arrêtées au 8/10/2021
 Cerema - Indice de trafic routier (réseau national concédé) cumulé 7 jours glissant, disponible au 8/10/2021
 DSR - messages d'infractions (MIF) provisoires, au 23/09/2021

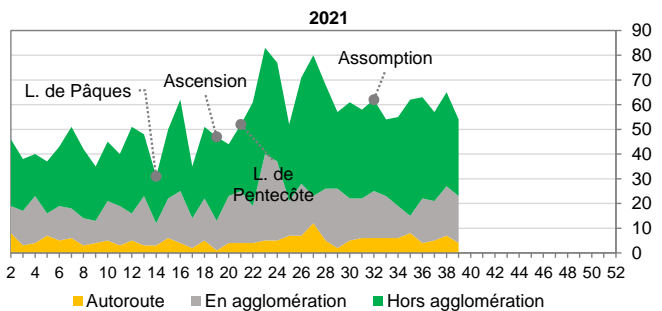
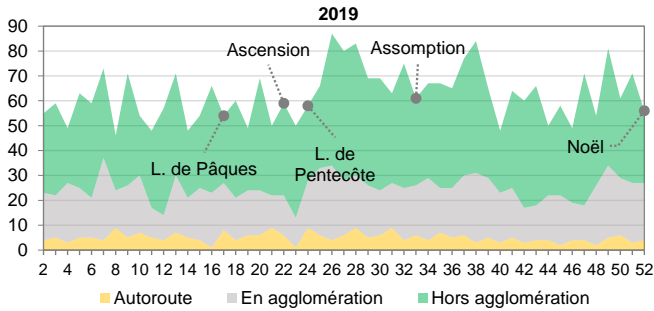
Nombre de victimes semaines 2 à 39, en 2021, en 2020 et en moyenne 2015-2019 en France métropolitaine



Nombre de tués semaines 2 à 39, en 2021, en 2020 et en moyenne 2015-2019 en France métropolitaine

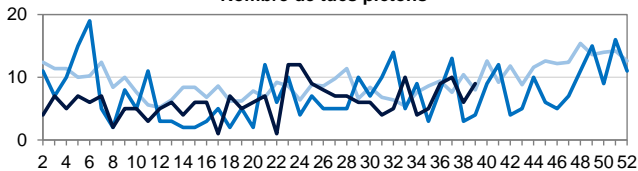


Nombre de tués selon le milieu par semaine, de la 2^e à la 39^e semaine en France métropolitaine

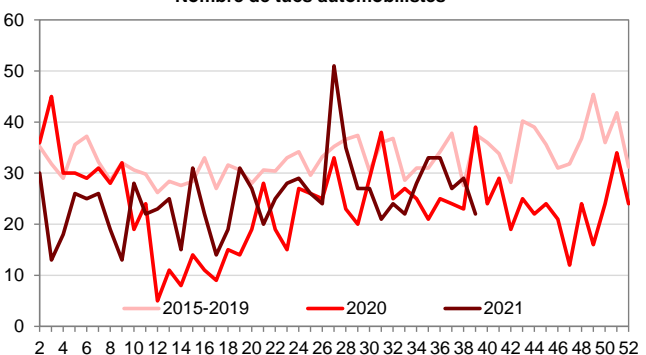


Mortalité hebdomadaire selon les usagers en 2021, en 2020, et en moyenne 2015-2019, en France métropolitaine

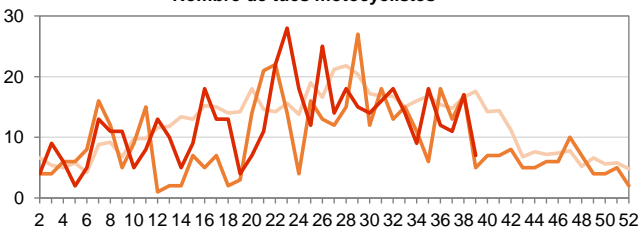
Nombre de tués piétons



Nombre de tués automobilistes



Nombre de tués motocyclistes

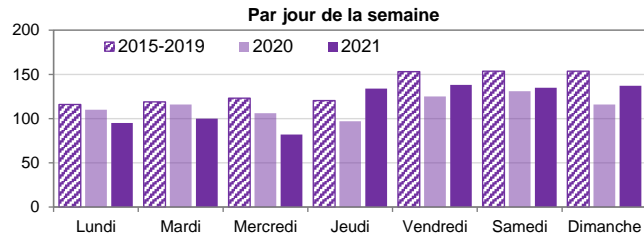
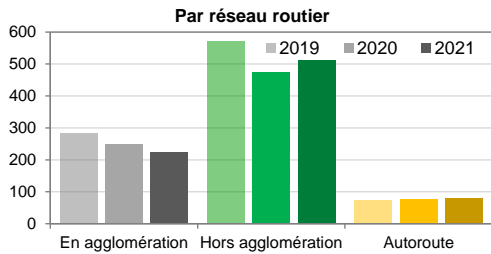


Sur le 3^e trimestre 2021, les mortalités des automobilistes (malgré un pic la semaine du départ en vacances scolaire d'été) et des motocyclistes, sont inférieures à la moyenne des 3^{èmes} trimestres 2015-2019 mais supérieures au 3^e trimestre 2020, contrairement à la mortalité des piétons qui est inférieure à celle des années précédentes.

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
 Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), données brutes 2021 arrêtées au 8/10/2021

Focus sur les 3èmes trimestres 2021, 2020, et en moyenne 2015-2019, France métropolitaine

Nombre de tués au 3ème trimestre pour 2021, 2020, et en moyenne 2015-2019, en France métropolitaine

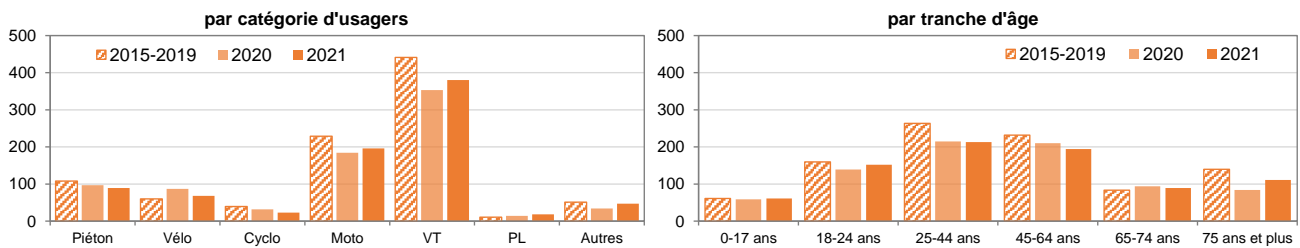


* en raison de la mise en place du 80km/h sur le réseau hors agglomération en 2018, la comparaison est par rapport à l'année 2019.

En agglomération, la mortalité reste inférieure à celle du 3e trimestre 2020, déjà très basse. **Hors agglomération** la mortalité est supérieure à celle du 3e trimestre 2020 et tend vers celle du 3e trimestre 2019. En revanche, sur **autoroute** la mortalité est supérieure à celle des 3e trimestres des années antérieures.

Selon le jour de la semaine, la mortalité se répartit différemment ce 3e trimestre 2021, avec un nombre de tués supérieur le jeudi par rapport aux années antérieures. La mortalité se répartit sur les 4 derniers jours de la semaine et non plus sur les 3 derniers jours pour les années antérieures.

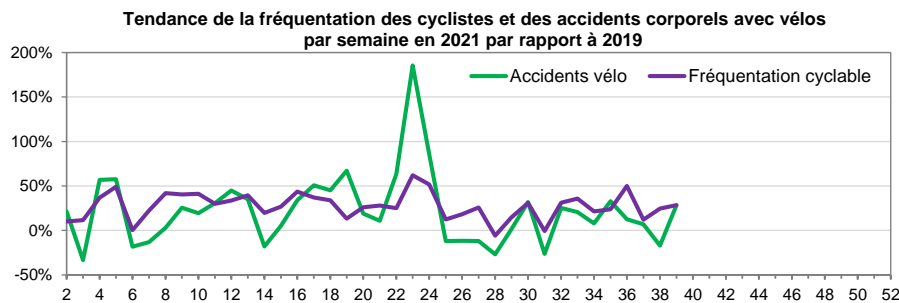
Evolution du nombre de tués au 3ème trimestre entre 2021, 2020 et la moyenne 2015-2019, en France métropolitaine



Ce 3e trimestre 2021, les mortalités des **automobilistes** et des **motocyclistes**, malgré une hausse, restent inférieures à celles des années d'avant crise. La mortalité des **piétons** reste inférieure à celle des 3e trimestres des années antérieures. La mortalité des **cyclistes** est inférieure à celle du 3e trimestre 2020 et tend vers celle du 3e trimestre des années d'avant crise.

Par rapport au 3e trimestre 2020, seule la mortalité des **75 ans et plus** est en hausse, mais sans atteindre le niveau des années d'avant crise. Alors que les mortalités des **0-17 ans** et des **65-74 ans** sont restées stables aux 3e trimestres quelles que soient les années.

Cyclistes tués et blessés au 3ème trimestre pour 2021 par rapport aux années antérieures, France métropolitaine

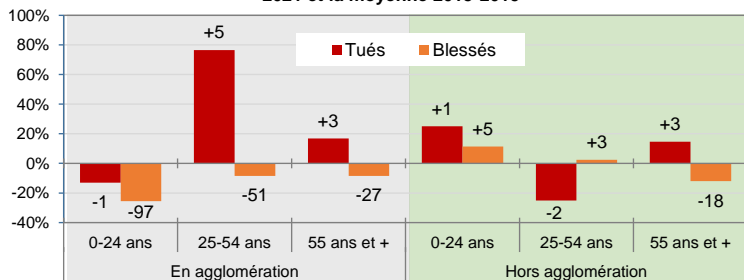


Sources : ONISR - Nombre d'accidents, séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), données brutes 2021 arrêtées au 8/10/2021
Vélos & Territoires - Indicateurs de suivi de la fréquentation cyclable (nombre moyen de passages journaliers), disponible au 6/10/2021

En juillet et août 2021, le nombre de passages de vélos varie sous l'effet de la météo qui est capricieuse. À partir de septembre, avec le retour à la vie scolaire et au travail en présentiel, les cyclistes se remettent en selle avec une progression moyenne de 28 % du nombre de passages sur les quatre dernières semaines.

L'accidentalité impliquant au moins un cycliste suit la tendance de la fréquentation cyclable, seule exception la semaine 23, qui en 2019 était marquée par la canicule avec l'accidentalité la plus basse de ces 10 dernières années contre une semaine 23 de 2021 dont l'accidentalité est la plus élevée de ces 10 dernières années.

Evolution du nombre de tués et de blessés au 3ème trimestre entre 2021 et la moyenne 2015-2019



68 cyclistes ont été tués au 3ème trimestre 2021 (34 en agglomération et 34 hors agglomération) **contre 59 tués en moyenne sur les 3èmes trimestres 2015-2019** (27 en agglomération et 32 hors agglomération).

En agglomération, le nombre de cyclistes tués est supérieur à celui des 3e trimestres 2015-2019, en revanche le nombre de blessés est en baisse, surtout chez les moins de 25 ans.

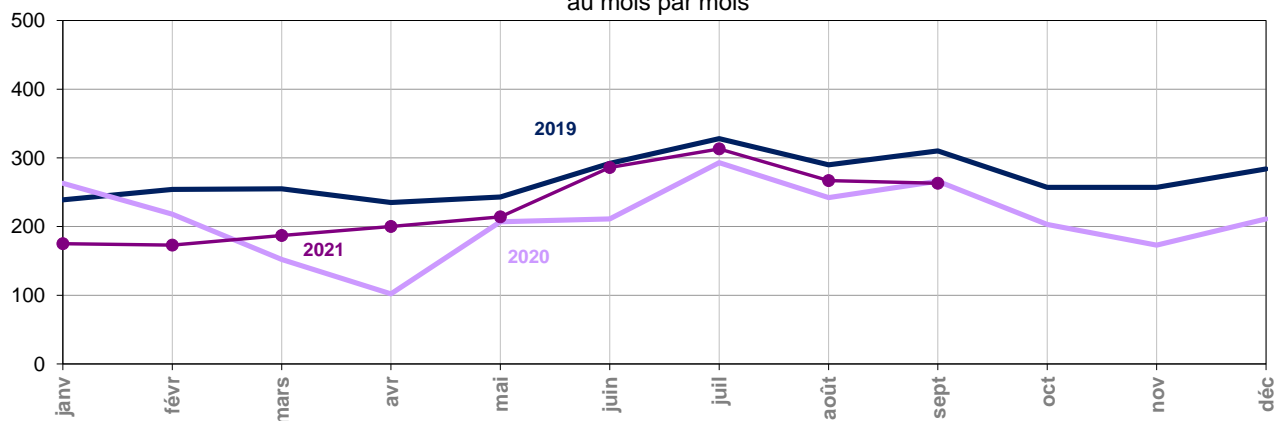
Hors agglomération le nombre de cyclistes tués de plus de 55 ans est supérieur à celui des 3e trimestres 2015-2019, contrairement au nombre de blessés qui est inférieur à la période de référence.

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), données brutes 2021 arrêtées au 8/10/2021

Baromètre du mois de septembre 2021



Tués à 30 jours au mois par mois

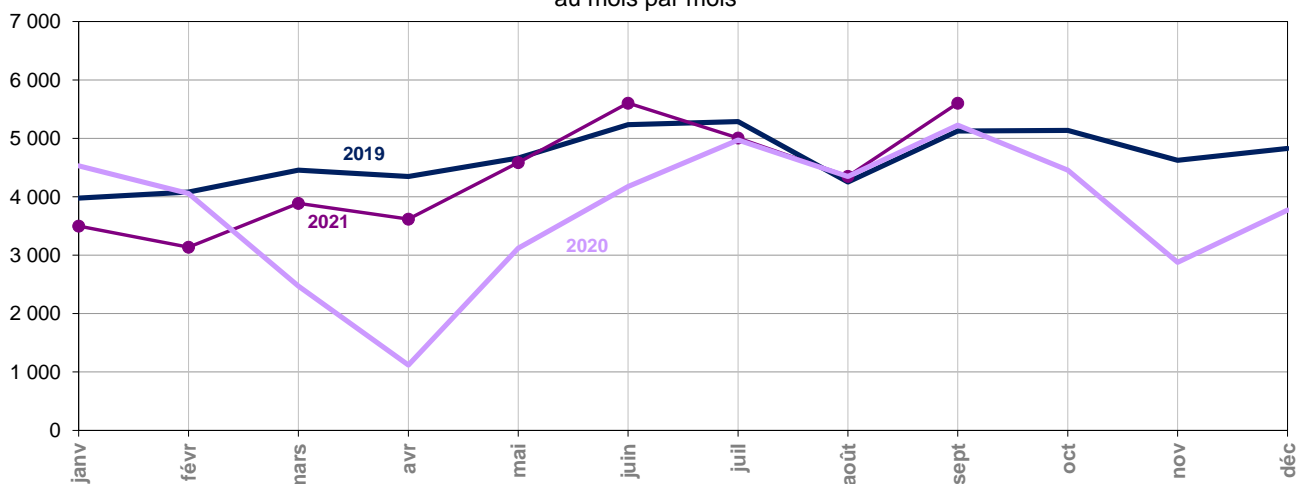


	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	273	254	300	296	336	329	453	383	357	377	339	295
2011	324	269	301	360	322	336	354	370	347	351	296	333
2012	297	204	276	277	321	322	366	339	341	299	292	319
2013	243	221	200	236	224	293	344	322	312	308	252	313
2014	235	225	261	254	260	311	302	306	317	347	280	286
2015	262	235	219	258	267	299	353	332	257	378	296	305
2016	236	263	255	243	294	285	356	301	334	315	258	337
2017	255	204	267	281	297	324	343	297	297	319	272	292
2018	229	218	235	284	268	290	328	246	322	274	268	286
2019	239	254	255	235	243	292	328	290	310	257	257	284
2020	263	218	152	102	207	211	293	242	266	203	173	211
2021	175	173	187	200	214	286	313	267	263			

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021



Accidents corporels au mois par mois



	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	4 545	4 299	5 326	5 866	5 904	6 546	6 288	5 147	6 408	6 570	5 929	4 460
2011	4 912	4 357	5 333	5 744	6 098	5 722	5 415	4 748	5 976	5 995	5 253	5 471
2012	4 900	3 810	5 034	4 426	5 193	5 597	5 275	4 398	5 685	5 898	5 175	5 046
2013	4 259	3 755	3 887	4 420	4 503	5 376	5 509	4 341	5 493	5 381	4 989	4 899
2014	4 649	4 091	4 609	4 825	4 958	5 435	4 769	4 100	5 324	5 627	5 055	4 749
2015	4 277	3 709	4 273	4 637	4 741	5 528	5 041	4 279	5 200	5 085	4 998	4 835
2016	4 655	3 958	4 414	4 293	4 967	5 182	5 080	4 166	5 255	5 451	5 201	4 900
2017	4 420	3 876	4 946	4 948	5 112	5 747	5 148	4 291	5 088	5 351	4 987	4 699
2018	4 228	3 339	3 974	4 674	4 874	5 420	5 061	4 156	5 370	5 501	4 698	4 471
2019	3 977	4 082	4 455	4 347	4 664	5 235	5 287	4 253	5 127	5 135	4 625	4 829
2020	4 531	4 055	2 470	1 119	3 121	4 177	4 970	4 347	5 226	4 455	2 878	3 772
2021	3 500	3 137	3 887	3 616	4 584	5 604	5 006	4 350	5 602			

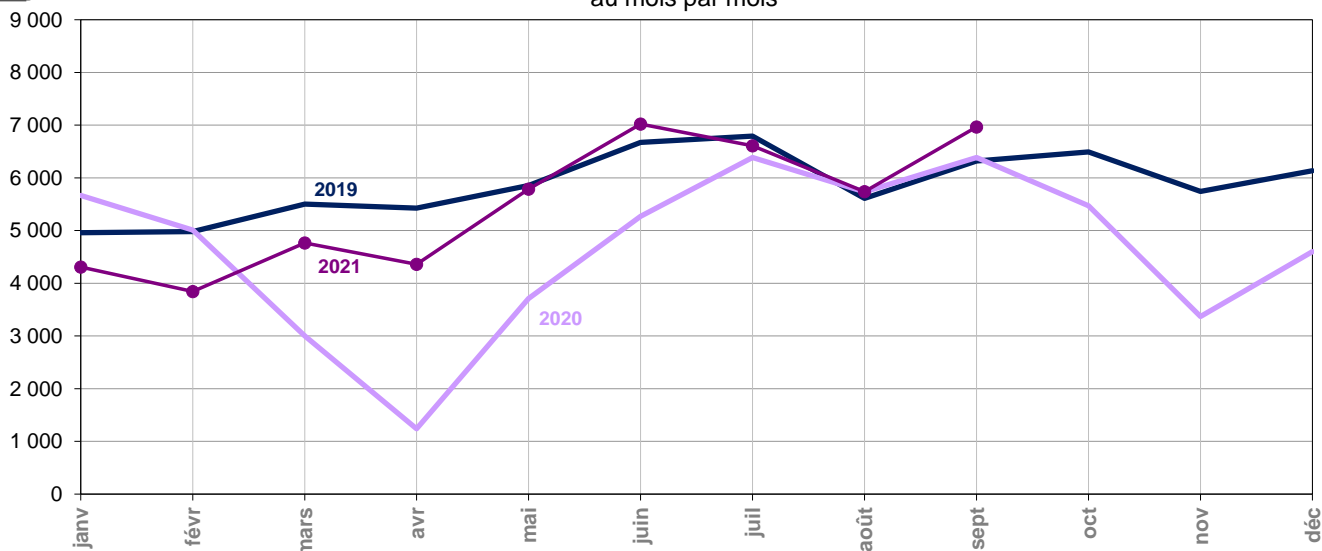
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

NB : En couleur violet dans les tableaux, estimations provisoires (nouveau calcul avec le coefficient recalé sur les chiffres définitifs 2019 et les premiers mois quasi définitifs 2020).

En couleur bleu, données quasi définitives labellisées

En noir, données BAAC définitives labellisées.

Blessés au mois par mois



	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2010	5 715	5 430	6 573	7 338	7 554	8 142	8 034	6 663	7 978	8 072	7 325	5 637
2011	6 025	5 478	6 553	7 256	7 519	7 165	7 036	6 101	7 346	7 474	6 440	6 858
2012	6 095	4 705	6 244	5 602	6 593	6 981	6 792	5 759	7 134	7 355	6 419	6 172
2013	5 178	4 593	4 878	5 481	5 678	6 576	7 017	5 735	6 759	6 602	6 053	6 057
2014	5 720	5 091	5 697	5 953	6 316	6 850	6 146	5 433	6 608	6 933	6 312	5 989
2015	5 260	4 685	5 296	5 771	5 968	6 857	6 545	5 570	6 534	6 285	6 022	6 009
2016	5 915	4 839	5 459	5 354	6 273	6 627	6 622	5 463	6 530	6 855	6 527	6 181
2017	5 419	4 787	6 156	6 233	6 367	7 193	6 795	5 523	6 295	6 497	6 192	5 927
2018	5 201	4 148	5 012	5 884	6 255	6 715	6 532	5 407	6 614	6 688	5 803	5 628
2019	4 959	4 982	5 500	5 427	5 854	6 671	6 792	5 612	6 320	6 493	5 743	6 137
2020	5 666	5 010	3 000	1 239	3 710	5 268	6 386	5 733	6 386	5 468	3 370	4 600
2021	4 307	3 844	4 765	4 361	5 786	7 020	6 609	5 738	6 965			

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées (définitives jusqu'en 2020), estimation 2021 d'après les données arrêtées au 08/10/2021

NB : En couleur violet dans les tableaux, estimations provisoires (nouveau calcul avec le coefficient recalé sur les chiffres définitifs 2019 et les premiers mois quasi définitifs 2020).

En couleur bleu, données quasi définitives labellisées

En noir, données BAAC définitives labellisées.

Méthodes de traitement des données

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre).

Les accidents corporels ont été définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Un guide rassemble des cas concrets et détaille la nomenclature du bulletin d'analyse des accidents corporels de la circulation (BAAC). Ce guide est régulièrement actualisé, la dernière version date d'avril 2017. Est classé comme accident corporel de la circulation tout accident, avec une victime, impliquant au moins un véhicule sur une voie ouverte à la circulation publique ; quel que soit l'événement causal, hors acte intentionnel de type suicide ou homicide. Les bulletins d'analyse des accidents corporels de la circulation (BAAC) sont fournis par les forces de l'ordre qui les remplissent à la suite de tout accident corporel où ils sont appelés. Le fichier est complété par les observatoires départementaux de sécurité routière. Les données brutes ayant servi au bilan font l'objet d'un recueil mis également en ligne.

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Dans ce baromètre, les données définitives 2020 ont été intégrées.

Des remontées rapides transmises par les services du Ministère de l'intérieur, limitées aux nombres d'accidents corporels, de personnes tuées, blessées et blessées hospitalisées, permettent de donner une estimation provisoire du bilan de l'accidentalité en France d'un mois donné dès les premiers jours du mois suivant.

Ces estimations sont mises en regard des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR (nouveau protocole d'échange de données mis en place courant 2018). Elles sont alors extrapolées à partir des données brutes des remontées rapides et d'un coefficient calculé à partir des écarts observés l'année précédente entre remontées rapides et fichier BAAC définitif, font l'objet d'un baromètre mensuel commenté, offrant diverses comparaisons (du mois au même mois de l'année précédente, des premiers mois de l'année aux mêmes n mois de l'année précédente) ainsi qu'un suivi de tendance établi sur la base de 12 mois glissants.

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les accidents corporels et les victimes de ces accidents enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement. Les requalifications de ces accidents, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire à la clôture de la base officielle en mai de l'année suivante.

Labellisation

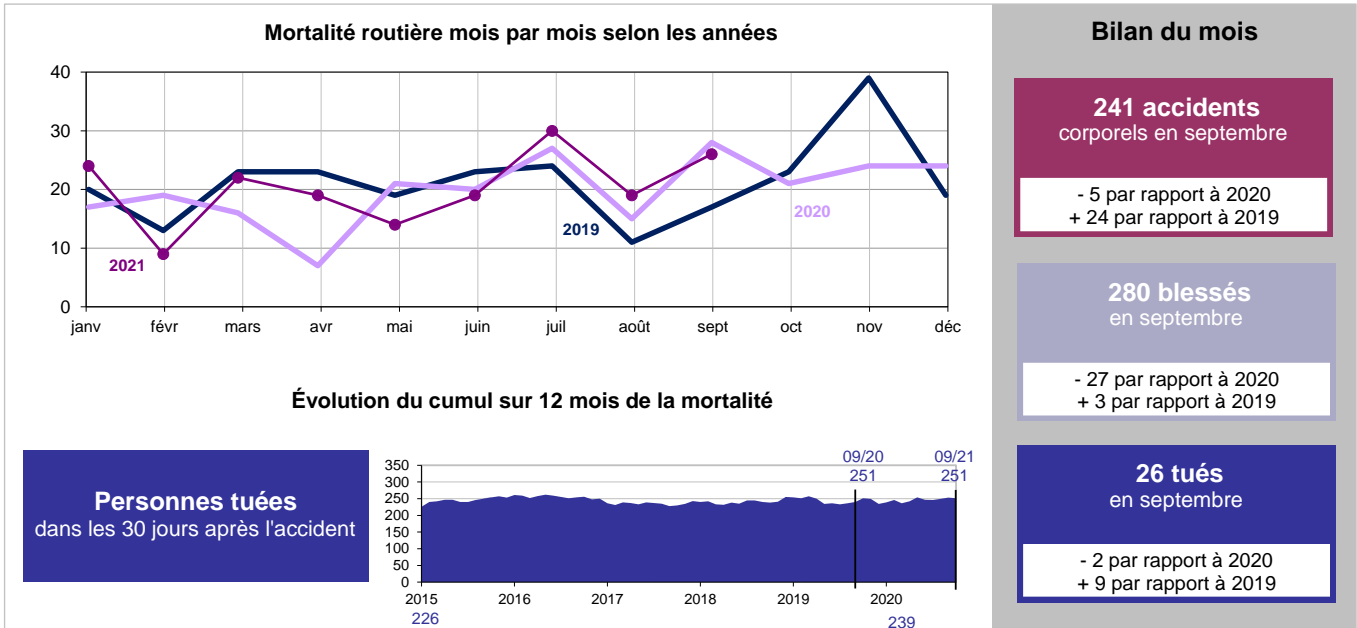
L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

Un couvre-feu est en place sur tous les territoires d'Outre-mer à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna et Mayotte. Certains territoires sont également soumis à un confinement, notamment durant les week-ends.

En **septembre 2021**, les indicateurs de l'accidentalité en outre-mer sont **inférieurs** à ceux de septembre **2020**, **supérieurs** à ceux de septembre **2019**:
241 accidents corporels (soit 219 dans les DOM et 22 dans les COM-NC) contre 246 accidents en septembre 2020 (soit respectivement 213 et 33);
280 blessés (soit 248 dans les DOM et 32 dans les COM-NC) contre 307 blessés en septembre 2020 (soit respectivement 262 et 45);
26 tués (soit 19 dans les DOM et 7 dans les COM-NC) contre 28 tués en septembre 2020 (soit respectivement 22 et 6).

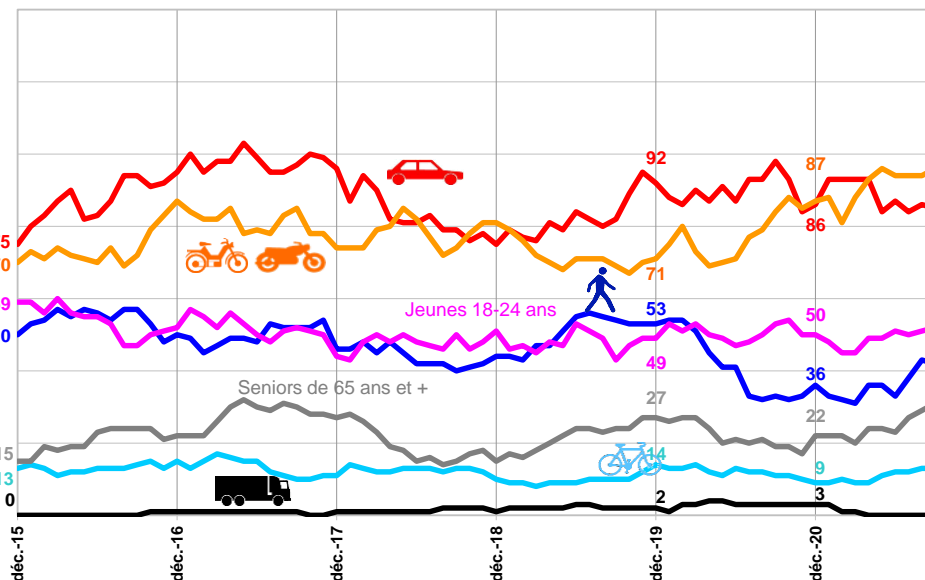


	Septembre						Depuis le d��but de l'ann��e						Sur une ann��e glissante								
	2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019		2021	2020	2019	2021-2020		2021-2019	
				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%	Ecart	%				Ecart	%		
Accidents	241	246	217	- 5	-2	+ 24	+11	2 204	1 820	2 057	+ 384	+21	+ 147	+7	3 007	2 587	2 790	+ 420	+16	+ 217	+8
Tu��s	26	28	17	- 2	ns	+ 9	ns	182	170	173	+ 12	+7	+ 9	+5	251	251	238	+ 0	+0	+ 13	+5
Bless��s	280	307	277	- 27	-9	+ 3	+1	2 749	2 366	2 693	+ 383	+16	+ 56	+2	3 795	3 348	3 670	+ 447	+13	+ 125	+3

ns :   volution non significative

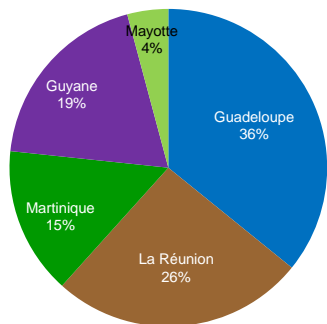
Source : ONISR - Donn  es relatives aux accidents corporels enregistr  s par les forces de l'ordre - Champs g  ographiques : DOM + COM + Nouvelle-Cal  donie
 Donn  es d  finitives jusqu'en 2020, donn  es provisoires 2021 arr  t  es au 08/10/2021

Evolution de la mortalit   routiere cumulee sur 12 mois selon les usagers

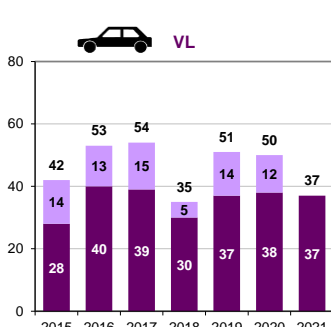
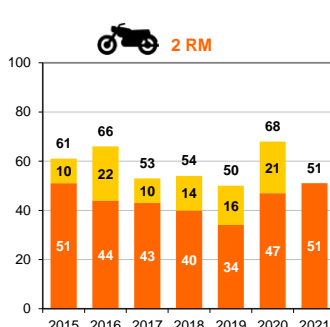
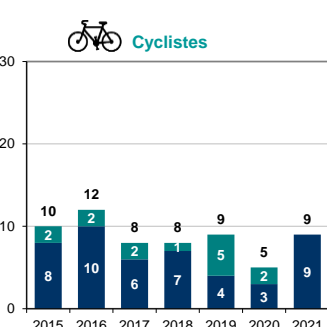
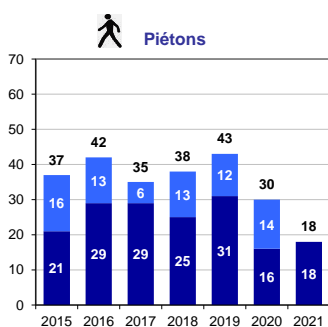
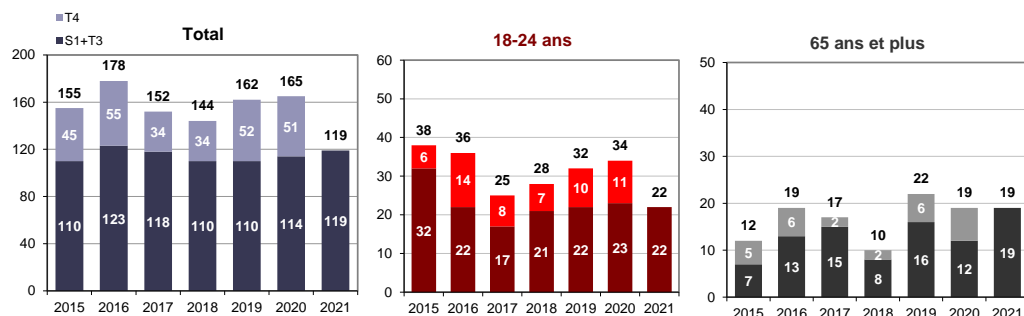


Évolution de la mortalité routière des types d'usagers par trimestre pour chaque année

Départements d'outre-mer

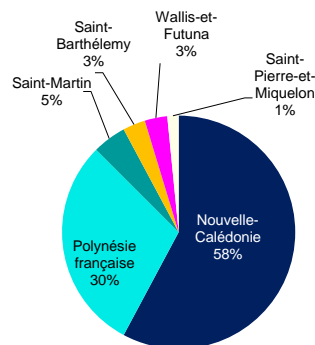


119 tués en 2021

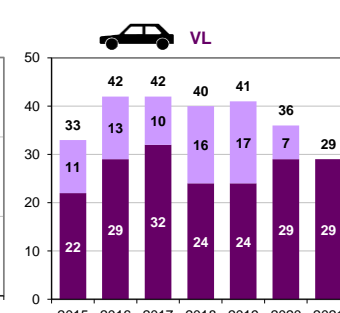
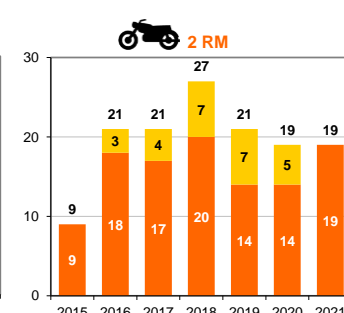
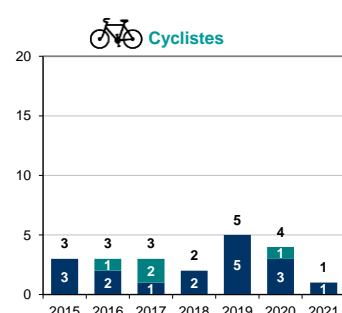
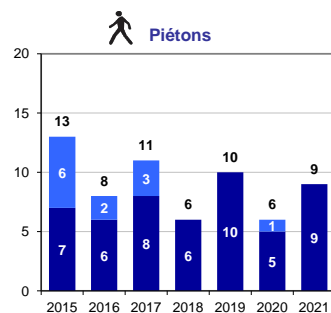
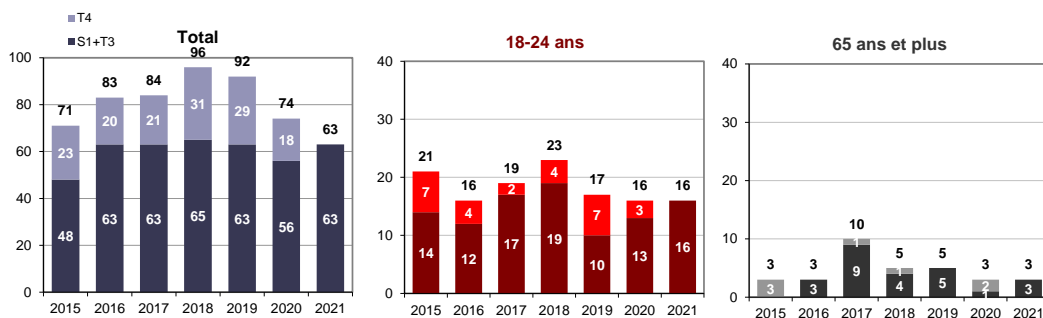


Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : DOM
Source : ONISR - données définitives labellisées jusqu'en 2020, données provisoires 2021 arrêtées au 08/10/2021

Collectivités d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie



63 tués en 2021



Données issues des accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : COM + Nouvelle-Calédonie
Source : ONISR - données définitives jusqu'en 2020, données provisoires 2021 arrêtées au 08/10/2021